



Les demandes de stages non médicaux

Les demandes de stages soignants, de rééducation, médico-techniques, travailleurs sociaux :

- Les demandes de stages, doivent être formulées par mail, à l'adresse suivante : [Stages_Non_Medicaux\(at\)ch-le-vinatier\(dot\)fr](mailto:Stages_Non_Medicaux(at)ch-le-vinatier(dot)fr)
- Merci de joindre une **lettre de motivation**, un **curriculum vitae** (format PDF) et de préciser dans le corps du mail la **nature de votre cursus**, votre **niveau d'étude**, le **lieu de votre formation** et le **terrain souhaité** (adultes, pédo, santé des détenus, intra, ambu...)
- **NB** : les demandes de stages infirmiers des **IFSI de Lyon, Villefranche, Vienne, Fleyriat et Bourgoin** faisant l'objet d'un partenariat avec le Centre Hospitalier Le Vinatier, **celles-ci ne seront pas traitées** via ce formulaire.

Toute demande recevra une réponse dans les meilleurs délais.

Les demandes de stages de psychologie :

- Les demandes de stages, doivent être formulées par mail, à l'adresse suivante : [Stages_Non_Medicaux\(at\)ch-le-vinatier\(dot\)fr](mailto:Stages_Non_Medicaux(at)ch-le-vinatier(dot)fr)
- Merci de joindre une **lettre de motivation**, un **curriculum vitae** (format PDF) et de préciser dans le corps du mail la **nature de votre cursus**, votre **niveau d'étude**, le **lieu de votre formation** et le **terrain souhaité** (adultes, pédo, santé des détenus, intra, ambu...)
- Le traitement des demandes : délai de 4 à 6 semaines
- En cas de refus de stage, le stagiaire ne reçoit pas de courrier écrit.

Les demandes de stages d'assistante sociale :

- Les demandes de stages, doivent être formulées par mail, à l'adresse suivante : [claire.thebault-jean\(at\)ch-le-vinatier\(dot\)fr](mailto:claire.thebault-jean(at)ch-le-vinatier(dot)fr)
- Merci de joindre une **lettre de motivation**, un **curriculum vitae** (format PDF) et de préciser dans le corps du mail la **nature de votre cursus**, votre **niveau d'étude**, le **lieu de votre formation** et le **terrain souhaité** (adultes, pédo, santé des détenus, intra, ambu...)

Enquêtes

Tout étudiant ou élève des professions paramédicales, travailleurs sociaux ou étudiants de l'université (hors étudiants en médecine), doit obligatoirement obtenir une autorisation de la Direction des soins pour procéder à une enquête.

Toute demande, dans le cadre de mémoires, travaux de recherche, ou projets de santé publique, doit être adressée par mail à l'adresse suivante : [Demande_Enquete_Etudiant\(at\)ch-le-vinatier\(dot\)fr](mailto:Demande_Enquete_Etudiant(at)ch-le-vinatier(dot)fr)

Joindre à votre demande :

- > Un courrier de demande présentant le protocole ou projet de recherche
- > Les supports validés, prévus pour l'investigation (questionnaire, grille d'entretien...)
- > Quelques explications sur le projet dans le corps du mail.

Une réponse sera apportée dans les meilleurs délais

CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX